Contact :
Emmanuelle ESCOFFIER : Référent formation
e.escoffier@credef.fr - ☎ 06 32 06 18 45
Marion SIMONUTTI : Référent administratif
m.simonutti@credef.fr - ☎ 04 78 30 87 87

Certification Eligible CPF

CSPS04 : COORDONNATEUR SPS NIVEAU 1 OU 2 : EXTENSION A LA PHASE CONCEPTION

Opérations de catégorie 1 : volume des travaux supérieur à 10.000 hommes-jours (soit environ 6 millions € de travaux)
Opérations de catégorie 2 : volume des travaux compris entre 500 et 10.000 hommes-jours (soit environ 300.000 € à 6 millions € de travaux)

PUBLIC CONCERNE - PREREQUIS REGLEMENTAIRE :

- Coordonnateurs de niveaux 1 ou 2 phase réalisation
- Être titulaire de l'attestation de compétence CSPS de niveaux 1 ou 2 pour la phase réalisation et une expérience CSPS d'une durée minimale de 5 ans
- Fournir les pièces justifiant l'ancienneté dans l'exercice de la fonction de coordonnateur SPS de niveaux 1 ou 2 en phase réalisation

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Les compétences à acquérir sont d'ordre juridique, méthodologique, organisationnel et technique en lien avec la mission à exercer auxquelles s'ajoute l'acquisition de savoir-faire professionnels généraux et particuliers selon la catégorie d'opération et la phase d'activité pour laquelle le participant sera missionné.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Mettre en œuvre les mesures de coordination SPS au cours de la phase conception.

ITINERAIRE PEDAGOGIQUE :

Uniquement en phase conception	**Jour 1**	**Savoir analyser des risques en phase conception : Etude de cas** - Détection des risques sur des dossiers d'opération au stade « avant-projet » - Analyse des pièces graphiques-écrites et du calendrier - Rédaction d'un rapport mettant en évidence les risques majeurs du projet
Uniquement en phase conception	**Jour 2**	**Gérer les relations avec le Maître de l'Ouvrage - Maître d'œuvre** - Positionnement du coordonnateur sous la responsabilité du maître de l'ouvrage - Partenariat à développer avec le maître d'œuvre, techniques de sensibilisation aux problématiques de prévention des risques - Attentes spécifiques du coordonnateur vis-à-vis du maître d'ouvrage et du maître d'œuvre en matière de PGC et de DIU - Traçabilité de la phase conception dans le registre-journal
Uniquement en phase conception	**Jour 3**	**Savoir analyser des documents pour la rédaction d'un PGC/DIU en phase conception : Étude de cas** - Sur la base de l'analyse de risques établie en journée 8 - Définition des « mesures-phares » pour la gestion des coactivités - Principales sujétions à envisager pour les interventions ultérieures

Contact :
Emmanuelle ESCOFFIER : Référent formation
e.escoffier@credef.fr - ☎ 06 32 06 18 45
Marion SIMONUTTI : Référent administratif
m.simonutti@credef.fr - ☎ 04 78 30 87 87

Certification Eligible CPF

CSPS04 : COORDONNATEUR SPS NIVEAU 1 OU 2 : EXTENSION A LA PHASE CONCEPTION

Uniquement en phase conception	**Jour 4**	**Étude de cas : PGC / DIU en conception (suite)** **Identifier le lien PGC-DIU et marchés de travaux / Analyse d'offres** - Positionnement contractuel (ou non) du PGC dans les marchés de travaux - Intégration des sujétions du DIU dans les pièces établies par le maître d'œuvre - Identification du coût des prescriptions CSPS - Contribution du coordonnateur à l'analyse des candidatures et des offres des entreprises - Éventuel critère « sécurité » pour la sélection des entreprises - Évaluation CSPS des variantes proposées

CONTENU PEDAGOGIQUE DETAILLE :

- Conformément à l'annexe II.2 de l'arrêté du 26 décembre 2012

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Un projet pédagogique original et reconnu, organisé autour de compétences de consultants maîtrisant parfaitement le dispositif.
- Une alternance d'apports pédagogiques, d'études de cas, d'échanges et de mises en situation permettant l'acquisition d'un savoir-faire pratique pour la conduite des missions SPS.
- Un support pédagogique de qualité constitué par un fonds documentaire spécifique, des documents ressources destinés à la bibliothèque de base du coordonnateur sécurité.

MODALITES D'EVALUATION ET VALIDATION :

- A l'issue de cette formation, l'évaluation des compétences acquises est réalisée par un jury professionnel. Sa validation permet d'obtenir une attestation de compétences (conformément à l'annexe I du décret du 26 décembre 2012).
- INDICATEURS DE PERFORMANCE
  → 99 % de réussite
  → 96 % de stagiaires satisfaits
  → 99 % d'intégration à un poste de CSPS

PROFIL FORMATEURS :

- Consultants formateurs de coordonnateurs SPS, experts dans le domaine de la prévention des risques du BTP et disposant d'une attestation de compétence délivrée par l'OPPBTP.
- Référent pédagogique : voir sur notre site : www.credef.fr

Contact :
Emmanuelle ESCOFFIER : Référent formation
e.escoffier@credef.fr - ☎ 06 32 06 18 45
Marion SIMONUTTI : Référent administratif
m.simonutti@credef.fr - ☎ 04 78 30 87 87

Certification

Eligible CPF

CSPS04 : COORDONNATEUR SPS NIVEAU 1 OU 2 : EXTENSION A LA PHASE CONCEPTION

PROGRAMMATION :

Nos formations se déroulent dans des structures ERP (Établissement Recevant du Public) et sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Nous vous informons que Marion SIMONUTTI, notre référent handicap, se tient à votre disposition afin de prendre en compte les spécificités de votre handicap et de déterminer les éventuels aménagements ou dispositions à mettre en place. Courriel : m.simonutti@credef.fr - Tél : 04.78.30.87.87

En fonction des disponibilités du stagiaire, du formateur, le délai de mise en œuvre est habituellement de 15 jours (en moyenne).

1er semestre 2024 à Paris

CSPS niveau 1 ou 2 : Extension à la phase conception (4 jours) – 28 heures **Horaires : 9h00 – 17h30 – Pause déjeuner : 1h30**	
Les 05, 06, 07, 08 mars 2024 Le 29 mars 2024 : Évaluation professionnelle OU Les 28, 29, 30, 31 mai 2024 Le 21 juin 2024 : Évaluation professionnelle	**1 350 € HT** **Code CPF : 237065** **Consulter cette formation sur** **https:/www.moncompteactivite.gouv.fr**

2ème semestre 2024 à Paris

CSPS niveau 1 ou 2 : Extension à la phase conception (4 jours) – 28 heures **Horaires : 9h00 – 17h30 – Pause déjeuner : 1h30**	
Les 19, 20, 21, 22 novembre 2024 Le 12 décembre 2024 : Évaluation professionnelle	**1 350 € HT** **Code CPF : 237065** **Consulter cette formation sur** **https:/www.moncompteactivite.gouv.fr**